



Le Crédit agricole de la Touraine et du Poitou affirme sa responsabilité sociétale et environnementale

lundi 24 octobre 2022, par [lpe](#)

Le Comité de direction était réuni début octobre pour une présentation des actualités de la Caisse régionale en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Chacun des directeurs était invité à présenter ses actions pour une banque plus responsable.

Au préalable, le président Odet Triquet s'est réjoui du fait que 2 clients sur 3 de la banque coopérative en soient volontairement sociétaires et que le cap des 800 administrateurs ait été dépassé. La bonne santé de la caisse régionale (2,5 milliards d'euros de fonds propres et ratio de solvabilité à 3 fois [1]) a été soulignée. *"Notre capacité à accompagner les porteurs de projet est ainsi augmentée"*. Tandis que le directeur général Philippe Chatain répondait à une question sur les difficultés enregistrées ces derniers mois au niveau de l'accès des particuliers aux prêts immobiliers : *"Nous n'avons pas de problèmes d'ordre financier car nous n'allons pas chercher les fonds sur les marchés, mais au niveau local, ce qui lisse les tendances. Ce sont les clients qui n'osent pas, surtout les primo accédants. 3 éléments réglementaires doivent être respectés : une durée de prêt à 25 ans maximum, un niveau d'endettement maximum de 35% et un taux d'emprunt inférieur au taux d'usure. Ce qui est vraiment gênant c'est l'augmentation des taux car comme la durée maximale n'est pas extensible, mécaniquement, ça limite la capacité d'emprunt."*

Un fonds mutualiste pour accompagner les associations et un livret engagé

"Chaque caisse locale (elles sont 64 sur les deux départements que couvre la caisse régionale - Vienne et Indre et Loire) a un budget dédié pour le soutien d'associations. La carte bancaire "sociétaire" permet qu'à chaque opération, 1€ soit mis sur ce fonds qui, aujourd'hui doté de 480.000€, accompagne les manifestations associatives."

En parallèle, il était rappelé l'existence d'un Livret Engagé Sociétaire dont l'épargne est dirigée vers des projets de transition agricole, d'aménagement bas carbone, de souveraineté alimentaire ou encore d'inclusion sociale. Pour 1€ épargné, le Crédit agricole s'engage à financer 1€ de projets en lien avec ces thématiques.

Les Points Passerelle à faire connaître !

Existant au niveau national depuis de nombreuses années, le Point Passerelle est fort méconnu des usagers. Portant, ce lieu d'accueil de clients fragilisés a été utile à plus de 110 personnes en 2021 sur le territoire de la Caisse régionale. 2 conseillers et 14 bénévoles (souvent des anciens salariés en retraite) accueillent les demandeurs qui vont avoir besoin d'un coup de pouce pour se loger, s'alimenter, réparer un véhicule afin de trouver un travail... *"Nous octroyons des micro-crédits au besoin mais réalisons aussi*

des actions de prévention en gestion de budget" expliquait Vincent Golliot, directeur des risques et du mutualisme. "76% des clients qui ont poussé la porte d'un Point Passerelle se sont remis en selle". A noter que pour les professionnels, un dispositif identique existe ; c'est une "cellule rebond"



Un engagement environnemental assorti d'un plan de sobriété

Depuis 2018, la Caisse régionale développe des solutions clé en mains pour les professionnels, les agriculteurs, les collectivités locales souhaitant investir dans des solutions énergétiques renouvelables. Un exemple : les projets de méthanisation sont accompagnés par deux ingénieurs dédiés partagés avec la Caisse régionale du Centre Loire.

En parallèle, la Caisse régionale poursuit ses efforts à tous les niveaux, comme l'expliquait Nathalie Mérour (à gauche sur la photo), directrice transformation offres marketing et logistique : *"40% de notre consommation électrique est couverte par nos propres installations ; photovoltaïque, puits canadien... Nous avons aussi pour habitude de tester les solutions avant de les proposer à nos clients. Exemples avec les bornes pour véhicules électriques ou encore le tracker solaire qui sera bientôt installé à Poitiers. 80% de notre parc de véhicules est électrique ou hybride. En hiver, nous allons fermer un bâtiment et regrouper les équipes sur un autre. Depuis le 15 juillet les enseignes sont éteintes à partir de 19h, tout comme les écrans publicitaires.*

Nous avons mis en place un forum en ligne pour échanger entre collaborateurs de la Caisse régionale sur nos bonnes pratiques.

A mon niveau, je pousse la recherche de bonnes pratiques jusqu'à nos prestataires. Nous sommes tous concernés par ces enjeux et notre responsabilité de Caisse régionale est importante."

CR.

Notes

[1] Réserves versus crédits consentis